Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIIe ANNÉE - No 19 24 mai 1952

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud:** *Aura-t-on une commission consultative de l'enseignement? — Postes au concours. — Section d'Echallens. — Centrale de documentation scolaire.* — **Genève:** *Groupe des jeunes de l'U. I. G. D. — U. A. E. E.: Convocation* — **Neuchâtel:** *Assemblée générale du 7 juin. — Rectifications. — A Soleure. — La notion de l'âge.* — **Jura bernois:** *Miettes... — Etes-vous inscrits, Messieurs?* — **Communiqué:** *Pro Juventute.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **Ad. Iocher:** *L'école moderne française.* — **R. Bühler:** *Représentation graphique de la durée des jours au cours de l'année. — Ma chèvre. — Fiche de comptabilité. — Oes - Ses. — Imparfait.*

Partie corporative

VAUD

AURA-T-ON UNE COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT ?

Développement de la motion Fernand Petit et consorts demandant la constitution d'une commission consultative de l'enseignement.

Le passé

L'idée que contient la motion que j'ai l'honneur de développer devant vous n'est pas nouvelle. En 1884 déjà, la société pédagogique vaudoise exprimait le vœu que soit créée une commission consultative de l'enseignement. Plus récemment, M. le député Arthur Freymond demandait au Grand Conseil la création d'un conseil cantonal d'éducation. Sa motion, développée en 1929, visait à créer un organisme destiné à améliorer, disait-il, les relations entre l'école prise dans son ensemble et la famille, entre les divers ordres de l'enseignement, entre les activités de toute nature en dehors de l'école, entre l'école et la vie. M. le député Freymond rappelait que notre canton, en tout cas en ce qui concerne l'école secondaire cantonale, ne reconnaît pas un organe interposé, sauf pour l'Ecole de commerce, entre l'école et le Département de l'instruction publique. Il citait enfin que le canton de Vaud n'innovait pas en la matière puisque d'autres cantons possédaient déjà un conseil d'éducation.

L'école et la population

Aujourd'hui, plus personne ne conteste sérieusement que l'école, pour jouer un rôle utile, doit être étroitement liée à la vie de notre population dont elle doit conquérir la confiance et l'appui. Tous ceux qui se penchent sur les questions éducatives se rendent compte que les problèmes d'éducation et d'instruction ne sont pas uniquement affaires de spécialistes. Nombre de problèmes scolaires touchent de près la vie de notre peuple. En un mot, le milieu scolaire est lié au milieu familial et social. Qu'il s'agisse d'instruction générale, d'hygiène, de loisirs, de raccordement entre les divers ordres de l'enseignement, tout cela retient l'attention de nombreuses personnes qui n'ont pourtant pas pour pro-

fession d'enseigner. Comme le disait récemment dans un discours M. le chef du Département de l'instruction publique : « Ce qui se passe à l'école ne laisse personne indifférent ».

Dans les communes, les commissions scolaires, les municipalités concourent à l'application des lois et règlements scolaires. Elles apportent, dans l'exercice de leurs fonctions, cet élément de collaboration entre autorités, personnel enseignant et population en général. Chacun sait en effet que certaines communes, faisant application de l'alinéa 3 de l'art. 39 de la loi sur l'instruction primaire, associent à leur travail des membres du corps enseignant. Mais leur influence ne dépasse pas le cadre de la Commune. Leurs initiatives sont limitées par le statut de notre école publique qui confie au seul Département de l'instruction publique la direction de l'enseignement.

Si donc les liens unissant autorités, corps enseignant et population paraissent suffisants à l'échelle communale, ils sont quasi inexistants à l'échelle cantonale. Là, pas de commission cantonale de l'enseignement, pas de collaboration suivie des enseignants avec l'autorité, pas de contacts étroits entre responsables de l'éducation et les milieux de notre population qui s'intéressent aux problèmes éducatifs. Le bon-vouloir des uns et des autres n'empêche pas une situation de fait qui ne laisse pas d'être inquiétante.

On peut affirmer sans exagération que l'école souffre actuellement d'un isolement organique qui, à la longue, peut conduire à de graves conséquences. Les degrés secondaires et universitaires particulièrement manquent d'oxygène, si l'on me permet cette expression.

L'école et le corps enseignant

Le corps enseignant lui-même souhaiterait vivement être associé plus étroitement à la conduite des affaires de l'école. Aujourd'hui la collaboration est insuffisante, elle est occasionnelle, elle ne se base pas sur un droit mais sur la bonne volonté du D.I.P. Les frottements actuels entre le D.I.P. et la société pédagogique vaudoise, dont les échos sonores ont paru dans l'« Educateur », journal des instituteurs, illustrent de manière frappante les lacunes de notre organisation. Une commission consultative scolaire permettrait aux uns et aux autres d'unir leurs efforts, de travailler la main dans la main. La S.P.V., depuis longtemps, aimerait pouvoir exposer les sujets qui la préoccupent devant une commission qui ne serait pas composée uniquement de supérieurs hiérarchiques. Ses vœux, ses ambitions, ses inquiétudes, ses difficultés, elle aimerait les faire partager à un plus grand nombre de personnes. Ce désir est légitime. Il puise sa force dans la volonté de servir toujours mieux les intérêts de l'école vaudoise.

L'école et les parents

Nous avons prévu d'adjoindre à cette commission des représentants de parents. Il est aisé de démontrer que leur présence est indispensable. Nous avons expliqué au début de cet exposé que les problèmes scolaires se doublent toujours de problèmes familiaux et sociaux. Il est donc normal que les responsables de l'enseignement étudient avec les parents

les problèmes qui ne leur sont pas étrangers. Tous les éducateurs qui recourent aux réunions de parents savent parfaitement le parti que les maîtres d'école tirent de ces contacts. Rien d'utile ne peut se faire sans cette collaboration intime. Ce qui est vrai sur le plan de l'expérience individuelle est également vrai sur le plan plus vaste de l'enseignement dans son ensemble. Vouloir l'ignorer, c'est risquer de couper l'école de la vie, c'est s'engager sur la voie dangereuse de l'isolement.

Il importe de bien préciser que les membres du corps enseignant comme les parents ne contestent nullement au D.I.P. ses prérogatives. La commission consultative scolaire, comme son nom l'indique, n'aurait probablement aucun pouvoir de décision. Elle ne ferait que suggérer, aider, conseiller, soutenir ceux qui ont la lourde tâche de présider aux destinées de l'enseignement.

Urgence du problème

Cette motion, que nous venons de développer, nous paraît opportune au moment où le D.I.P. procède à la revision complète de la loi sur l'instruction primaire. Nous sommes persuadés que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ne manqueront pas de saisir l'intérêt que présente l'étude que nous lui soumettons. Nous avons la conviction que, si notre vœu se trouve réalisé, il en résultera d'heureuses conséquences dont profiteront nos écoliers vaudois, grands et petits, collégiens, gymnasiens, étudiants, ceux qui seront les hommes et les femmes de demain.

* * *

Réd. - Le bulletinier reviendra dans un prochain numéro du Bulletin sur cette intéressante motion. M. C.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 4 juin 1952.

Instituteur primaire supérieur : **Ormont-Dessous** (Le Sépey). Ne se présenter que sur convocation.
Institutrice semi-enfantine : **Montcherand.**
Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Savigny** (au Martinet).

SECTION D'ECHALLENS

Mardi 27 mai, à 16 heures, Gymnastique (local habituel).

CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE, LAUSANNE

M. Edm. Altherr, directeur des écoles d'Aigle, a fait parvenir à la Centrale quelques séries de diapositives en couleurs, format 5 cm. sur 5 cm. Ces beaux clichés sont maintenant à la disposition du corps enseignant. Deux séries figurent déjà dans le nouveau catalogue. Ce sont :

Reptiles, batraciens	211.1
Poissons	211.4

Les autres séries sont les suivantes :

Palmipèdes	211.2
Grimpeurs, Colombins, Gallinacés	211.3
Echassiers	211.6
Rapaces	211.7
Passereaux II	211.9
Passereaux III	211.9
Flore des Grangettes (Pl. du Rhône)	212.0

Protection de la nature :

Les Grangettes I	260
Les Grangettes II	261

Edm. Rochat, dir.

GENÈVE

GROUPE DES JEUNES DE L'U. I. G. DAMES

Nous vous rappelons que vous pourrez faire parvenir vos fiches jusqu'à la fin du mois de mai, à la responsable de votre groupe de travail, ou à Odette Pfans (Château Bouquet 3), ou à Renée Rosset (rue de Candolle 12). Pensez aussi à envoyer un bon nombre de fiches d'exercices de français pour la 2e et la 3e année.

Bien cordialement à vous. V. M.

U. A. E. E.

Notre prochaine séance sera combinée avec une sortie-friture, dont voici le programme :

Rendez-vous à **19 h. le 4 juin 1952, à Villette** (arrêt du tram).
Menu : Filets de perches, Pommes frites, Salade, Tartes.
Coût : 4 fr. 30.

Prière de s'inscrire **jusqu'au 2 juin,** à 13 heures, auprès de notre présidente, Mlle Hermatschweiler, 7, rue Henri Mussard, éventuellement par téléphone aux heures des repas, No 6 71 50.

Toutes les collègues qui ont conservé l'agréable souvenir de notre sortie d'automne ne manqueront pas de s'inscrire au plus vite. Quant à celles qui n'avaient pas pu se joindre à nous, qu'elles fassent l'impossible pour être des nôtres le 4 juin. Elles ne le regretteront pas. N'oublions pas que ce sera sans doute notre dernière séance avant que se termine l'année scolaire ; il ne fait aucun doute que nous aurons beaucoup d'idées à échanger.

A bientôt donc, autour de la friture ! F. S.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN

Les collègues du Val de Travers étant dans l'impossibilité de se rendre à La Chaux-de-Fonds pour une séance d'un après-midi à cause des communications, nous sommes contraints de convoquer l'Assemblée cantonale à **Corcelles.**

L'ordre du jour paraîtra dans le No du 31 mai.

Une fois de plus, les collègues du Haut auront à supporter les plus gros frais de déplacement, ce qui, on ne le sait que trop, est loin de favoriser leur participation. A la longue, cela représente pour eux un supplément sensible de cotisation. Il y a là certainement quelque chose à revoir. La proportion des participants des diverses sections peut être complètement différente selon le lieu de l'assemblée et avoir parfois des conséquences inattendues, voire regrettables, sur les décisions à prendre... W. G.

RECTIFICATIONS

1. (p. 317) C'est M. Raoul Erard qui est président du Cartel syndical cantonal et non M. Pierre Reymond. M. Reymond est président de l'Union syndicale locale de Neuchâtel.
2. (p. 118, No III) **Précisions :** Notre information était juste, mais avec cette réserve que seuls les collègues retraités s'étant rattachés à la V.P.O.D. **avant** leur retraite peuvent bénéficier de la réduction de cotisation. W. G.

A SOLEURE

La conférence nationale annuelle du Corps enseignant affilié à la V.P.O.D. était réunie le dimanche 11 mai à Soleure. Les participants étaient à peine 60 au total, dont 21 romands. Les Neuchâtelois y étaient numériquement les mieux représentés (17).

Digne assemblée, du commencement à la fin, présidée par un homme avisé et aimable, M. Frey. Exposés et débats furent heureusement traduits en français et en allemand.

La première partie de la conférence dépassant le domaine pédagogique (économie collective), nous ne saurions en parler ici. La seconde, traitant des « Moyens propres à uniformiser l'organisation scolaire des cantons et à promouvoir un programme suisse d'enseignement », était introduite par M. Schumacher. Il serait intéressant que la substance de son travail parût dans la partie pédagogique de notre journal, à l'occasion, la chronique neuchâteloise n'étant pas compétente pour la donner. Cet exposé démontra de façon pertinente d'abord les multiples inconvénients d'ordre tout pratique d'un fédéralisme exagéré touchant parfois au ridicule ensuite, ce qui pourrait être l'objet d'une féconde simplification, ce qui aussi, en revanche, devrait être maintenu des particularismes locaux ou régionaux pour la sauvegarde de l'esprit suisse.

W. G.

LA NOTION DE L'AGE

Mlle R., institutrice des petits, n'est plus très jeune, mais elle a conservé encore beaucoup d'allant.

C'est la classe-promenade. On s'en va à la campagne. On s'arrête près d'une ferme construite vers 1850. « Vous voyez, dit la maîtresse, cette maison a un siècle, elle a été bâtie il y a cent ans ». Une voix d'enfant : « Alors, vous étiez toute p'tite, M'selle ? »

(Authentique !) W. G.

JURA BERNOIS

MIETTES...

Une bonne grosse, quelques petites !

Le Grand Conseil a voté le décret prévoyant une allocation extraordinaire de cherté pour 52 en faveur du corps enseignant. La prochaine Feuille officielle scolaire nous renseignera... sur ce qui nous attend et ce que nous pourrons attendre avec le sourire !

On étudie actuellement la possibilité d'introduire les cours complémentaires ménagers à titre obligatoire dans tout le canton. Conséquence logique de la nouvelle loi sur l'école primaire. Pendant qu'on y est, on pourrait en faire autant pour les travaux manuels (menuiserie, cartonnage, etc.).

La pénurie d'instituteurs continue à se faire sentir au Jura. On vient de s'en apercevoir une fois de plus alors que le Régiment jurassien accomplit un cours de trois semaines. On a recours aux « anciens », qui ont « remis ça » sans tambour ni trompette ! Heureusement qu'ils sont faits de bois dur ! Qu'ils soient remerciés de servir encore !

Nous consacrerons une très prochaine chronique à la visite de Freinet au Jura.

ETES-VOUS INSCRITS, MESSIEURS ?

Pour les cours organisés par la Société de Travail manuel ! Nous pouvons annoncer 9 inscriptions pour le cours de menuiserie fixé à Moutier. Allons ! qui fera le 10e ? On en compte beaucoup moins pour le cours de physique et celui de construction de reliefs.

Pourtant les lieux choisis tiennent compte du désir souvent exprimé de pouvoir se déplacer facilement matin et soir ! Et que dire de l'ambiance de ces cours ? Elle se crée immédiatement, retrempe chacun et permet des contacts cordiaux, joyeux, entre les heures d'un « boulot » intéressant !

Les organisateurs espèrent. Les directeurs des cours feront l'impossible pour satisfaire les plus difficiles.

Le 31 mai est bientôt là. Etes-vous inscrits, Messieurs ?

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

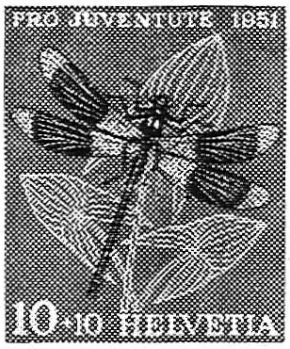

COMMENT VENIR MIEUX ENCORE EN AIDE A L'ENFANT SUISSE NÉCESSITEUX ?

Concours organisé par « Pro Juventute » à l'occasion de son 40e anniversaire

Tous les enfants de chez nous ne sont pas des favorisés du sort. Nombre d'entre eux ne se trouvent pas sur le versant ensoleillé de l'existence. Qui se soucie d'eux ? Qui les console aux heures de peine ?

Depuis 40 ans, Pro Juventute accorde sa sollicitude à ces jeunes deshérités. Mais, malgré tous ses efforts, que de misères restent à soulager, que de problèmes qui devraient trouver aujourd'hui une solution

plus satisfaisante. Ne songeons qu'aux enfants placés, à ceux de divorcés, aux jeunes bergers manquant de protection, à la formation des enfants de la montagne, aux mesures destinées à sauvegarder les jeunes en danger moral, à la réforme des établissements, à la lutte contre les publications immorales, etc.

Comment venir en aide ?

Pro Juventute pose cette question à tous les adultes qui ont à cœur le bien de la jeunesse suisse. Par de judicieuses idées et d'utiles conseils, qu'ils nous secondent dans nos tâches !

Que proposez-vous ?

Nous demandons à tous les amis de la jeunesse, aux travailleurs sociaux, mais avant tout aux mères et aux éducateurs, de nous faire savoir par écrit comment, à leur avis, il serait possible de préserver ou de libérer la jeunesse de certaines misères.

Leurs suggestions peuvent avoir la forme d'un rapport détaillé ou être formulées plus succinctement. Le choix du thème est libre.

Les travaux seront soumis à un jury et les meilleurs envois publiés après avoir été communiqués à l'Assemblée commémorative de Pro Juventute, à Zurich, le 2 juillet 1952, Maison des Congrès.

Leurs auteurs pourront désigner un enfant auquel Pro Juventute viendra en aide en lui procurant un séjour de vacances, une cure, ou en prenant à son égard d'autres mesures appropriées.

Les travaux devront être munis de l'indication « Concours du 40e anniversaire de Pro Juventute » avec mention du nom, de l'âge, de l'adresse, de la profession ou d'un motto. Dans ce dernier cas, le motto sera répété sur une enveloppe fermée contenant les indications précitées. Adresser les envois au secrétariat général de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich, jusqu'au 16 juin 1952, au plus tard.

Ceux qui s'intéressent à ce concours peuvent demander d'autres exemplaires du présent texte à la Bibliothèque du secrétariat général de Pro Juventute, qui leur fournira aussi, s'ils le désirent, et dans la mesure de ses possilibités, de la documentation relative à la protection de la jeunesse.

Nous remercions d'avance tous ceux qui, par leurs travaux, contribueront à améliorer le sort d'enfants de chez nous.

Fondation Pro Juventute.

DES PETITS FRUITS — QUEL RÉGAL

Depuis quelques années la culture des petits fruits a retrouvé à juste titre dans nombre de jardins familiaux, la place qui lui revient. Qu'y a-t-il en effet de plus succulent que les fraises, les framboises, les groseilles ou les mûres ?

Toutes les espèces de petits fruits exigent des soins assidus. On ne plantera que des sujets vigoureux et sains de variétés productives, recommandées par les stations d'essais. Il conviendra en outre de ne pas commettre l'erreur encore trop fréquente de ne pas les fumer ou de ne leur réserver qu'une fumure insuffisante, au grand détriment de la récolte. Du fait de sa composition bien équilibrée, l'Engrais complet Lonza est l'engrais idéal pour ces cultures. On épandra au printemps, dans les fraisières ou les plantations de framboisiers, 20-30 g. de cet engrais par m² et pareille quantité après la récolte, pour favoriser la formation des bourgeons floraux. Il est également très profitable de donner cette fumure aux groseillers, cassis, ronces et autres arbustes.

Partie pédagogique

L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE (suite)[1]

Quelques observations (Voir Nos 17 et 18)

2. A la Barasse (29 avril)

Au revers de l'aride massif de Marseilleveyres la Barasse et St-Marcel forment les faubourgs de Marseille, en direction d'Aubagne. Bauxite et électrométallurgie.

A la Barasse je suis accueilli par Mme et M. Costa. Ce dernier, délégué syndical auprès de l'Inspectorat d'Académie, facilitera les démarches qui me permettront de visiter le Lycée de classes nouvelles de Marseilleveyres (dont je conserve un souvenir inoubliable) et d'être, pendant plusieurs jours, l'hôte de l'Ecole normale d'Aix-en-Provence.

Je vis Costa dans sa classe, à la Barasse. Etonnant petit homme qui s'occupe du cours préparatoire, alors que sa femme dirige le cours de fin d'études...

Quel merveilleux contact avec les bambins ! Atmosphère de gaieté et de sérénité, réalisation quasi-parfaite de l'Ecole moderne française ! L'estrade, posée sur quatre pieds, a donné une immense table de travail, à la hauteur des petits qui s'y livrent à la décoration des santons et des formes brutes achetées chez le potier, au travail à la gouache sur de grands papiers, à la fabrication, sur moules, de masques en papier mâché.

Ces activités de vie (quel beau mot !) n'empêchent pas le travail plus scolaire : la méthode globale de lecture, assez semblable à celle utilisée dans nos classes de la Maladière, s'appuie sur des écriteaux muraux.

Mme Costa s'occupe donc des grandes filles : malgré son vif désir de suivre les techniques de l'Ecole moderne française elle doit s'astreindre, vu les circonstances, à un enseignement assez traditionnel. Problème mal résolu que celui de techniques qui ne permettent pas (un autre disciple de Freinet me l'affirma à nouveau à Besançon) d'arriver aux mêmes résultats que les méthodes habituelles dans les classes du degré supérieur.

Feuilleté, chez les Costa, la collection des journaux scolaires du département des Bouches-du-Rhône. Une quarantaine de journaux... C'est vraiment émouvant de constater avec quelle conscience et quelle soif de savoir les enfants, dans leurs enquêtes, se penchent sur l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, le folklore, l'archéologie, l'histoire et la géographie locales.

---

[1] Nous reproduisons ici le dernier alinéa de l'article de M. Ischer qui n'a pas pu trouver place dans le dernier Educateur, page 343.

La coopérative scolaire. — On peut dire que Freinet l'a heureusement motivée d'une façon toute simple, en la liant à l'impression et à l'expédition d'un journal. Ce qu'il critique, ce sont les coopératives qui travaillent à vide, assises seulement sur les cotisations des élèves et membres amis. Le Français Profit, l'initiateur des coopératives scolaires, avait déjà dénoncé (sans mauvais jeu de mots) le danger des coopératives fondées sur le lucre et le profit. A noter qu'il est loisible de trouver d'autres bases d'exploitation, pour une coopérative scolaire, que celle du journal.

A St-Marcel vu un belle classe Freinet au travail (cours élémentaire). Un groupe d'enfants dessine une rainette dans son bocal, un autre peint des plantes de la garrigue, un autre imprime. De petits tisserands fabriquent de belles écharpes de laine à l'aide de métiers qui ne sont pas des jouets mais permettent le travail artisanal.

3. **A Galas** (Vaucluse) (6 mai)

Au pied de grands rochers calcaires qui portent un château ruiné, si patiné, si découronné qu'on ne sait plus où commencent les murs et où finit la roche, c'est la célèbre Fontaine de Vaucluse, type de la résurgence appelée par des hydrologues « source vauclusienne », cas chez nous, de l'Orbe ou de la Noiraigue.

L'eau parcourt un frais vallon ombragé de frênes, de saules, de tilleuls. On comprend que ce paysage végétal des régions tempérées, isolé au pays des garrigues, soit, pour les Méridionaux, un site célèbre, d'autant plus qu'il a été immortalisé par les sonnets de Pétrarque. Son souvenir, et celui de Laure, hante ces lieux...

La petite localité industrielle de Galas s'étend, le long de la Sorgue, à quelques kilomètres en aval. Freinet m'y envoyait, persuadé que le travail qu'y accomplissaient, depuis quelques mois seulement, les Gente, m'intéresserait. Je lui en suis reconnaissant car j'ai vu là deux classes véritablement modèles ; j'ai compris ce jour-là ce que peuvent donner les méthodes de l'Ecole moderne française servies par de jeunes enthousiastes.

Classes jumelées ! La loi sur l'enseignement primaire, en France, sépare strictement les sexes. Dans les écoles à deux classes, tenues en général par un couple, l'instituteur prend les filles, l'institutrice les garçons. C'est dans ces classes qu'on peut jumeler, l'institutrice s'occupant alors des petits et l'instituteur des grands.

La riche expérience éducative que peuvent faire, dans ces conditions, deux époux animés de la même foi pédagogique ! Et combien il est regrettable que, dans certains cantons suisses, on prépare à grands frais des institutrices pour leur offrir ensuite ce cruel dilemne : le mariage ou la profession...

La classe des petits. — Marmots en pleine activité et qui se soucient fort peu du visiteur.

Mme Gente m'explique que les enfants de Concarneau ont écrit il y a quelques jours. « Parlez-nous de l'olivier » ont-ils spécifié dans leur lettre. Et voilà la classe lancée dans ce centre d'intérêt, qu'ici on appelle un complexe.

Les enfants viennent de terminer leur enquête : Igor a interviewé les producteurs, Marie est allée au moulin à olives, Michel s'est documenté sur le bois d'olivier et ses utilisations, Thérèse a collectionné les recettes de cuisine, Suzanne a sondé le folklore, Alain a mis ses talents de dessinateur au service de ses camarades. Madame même s'est attelée à ce travail ; elle a recherché, dans la littérature, les textes sur l'olivier.

Classe en intense activité ai-je dit. Observé de petits imprimeurs à la composition. On ne peut nier que quand l'enfant joue à d'adulte (et c'est souvent le cas dans l'Ecole moderne française) il a un comporte-

ment d'adulte. Véritable révolution dans l'atmosphère de la classe : plus de babil, plus de farces, plus de tricheries ! Une application soutenue, le sérieux de celui qui est responsable d'une recherche.

Dans cette classe inférieure de Galas un admirable équilibre entre les activités formelles (lecture, grammaire, orthographe, calcul) et les activités d'information (dites de vie) donc pour l'instant le complexe de l'olivier. Mme Gente réussit même ce tour de force d'axer les activités formelles sur les activités de vie. Entendu une belle leçon sur l'imparfait raccordée au complexe. Equilibre aussi entre l'activité collective, le travail d'équipe, la recherche personnelle.

Enfin climat de beauté ! Rien de médiocre. Une constante recherche de la forme. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la qualité des textes d'enfants. Témoin celui-ci, qui est d'hier :

« Tordu,
Bossu,
Creux,
Bon pour le feu,
L'olivier vit !
Moussu,
Fendu,
Gris,
Rabougri,
L'olivier vit !

Tout cela aboutira à un numéro spécial du journal de la classe, consacré à l'olivier. Ce numéro sera envoyé en un exemplaire à tous les correspondants, en 50 exemplaires à la « Gerbe » départementale, en 25 exemplaires à la classe de Concarneau qui exercera quinze jours durant grammaire, orthographe, peut-être calcul, sur l'olivier [2].

Deux remarques critiques :

Premièrement, de nouveau, méconnaissance de l'âge mental, donc verbiage. Ce petit Igor (7 ans !) qui répète dans sa conférence ce que les producteurs qu'il a *interviewés* lui ont dit du chimisme des sols à olivier et des procédés de culture, c'est un peu attristant... Il semble que les deux classes de Galas étant jumelées, celle des grands aurait pu se charger des questions les plus difficiles.

Deuxièmement, les questions divergentes des enfants obligent constamment à étendre le complexe et risquent de le faire dévier. Rien que ce matin j'ai vu naître une nouvelle enquête sur l'âge comparé des différentes espèces d'arbres et une autre sur la répartition des espèces arborescentes en Europe. Comprennent-ils seulement la carte géographique de l'Europe, ces pauvres gosses ?

La maîtresse a beau être calée, elle doit à tout moment déclarer : — attitude qui d'ailleurs n'est pas pour nous déplaire — «Je ne sais pas, nous allons enquêter ». C'est ainsi que les enquêtes naissent !

La lecture des petits est purement globale et, comme chez les de-

[2] Tout cela a même abouti à une B.T. « L'olivier » (No 148) très représentative du beau travail de documentation qui peut naître d'une classe.

crolyens, tout à fait naturelle. Ils s'attaquent directement, par imitation des plus grands, au texte du jour. Leurs progrès sont rapides et ils arrivent même à lire les lettres de leurs correspondants, car chaque petit écolier en a un, dans la classe correspondante. D'où des échanges variés : photo contre photo, olives contre varech...

La classe supérieure. — Je n'y ai entendu qu'une seule leçon (de grammaire) sur un texte des camarades de Normandie. Gente fait là, me semble-t-il, du bon travail.

A la fin de la classe je pose à ce maître une question précise au sujet de l'orgueil de l'enfant traité en adulte. Voici sa réponse : « L'enfant, certes acquiert une certaine suffisance, cabotinage contre lequel il faut lutter. Mais, d'autre part, il n'aura plus ces sentiments d'infériorité qu'ont eus ses aînés. Il s'engage dans la vie avec de précieux atouts qui sont : assurance, autonomie ! »

Noté dans les deux classes : échange de dessins avec une classe japonaise — correspondance espérantiste avec Vaucluse (Australie) — métiers à tisser (un métier de 2000 ff. a rapporté 3000 ff. en trois mois) fichiers considérables et bien en ordre — plans de travail — cahiers d'observation du type decrolyen — modelage.

(A suivre) *Ad. Ischer.*

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA DURÉE DES JOURS AU COURS DE L'ANNÉE

a) Pour les pays de même latitude nord que la Suisse.

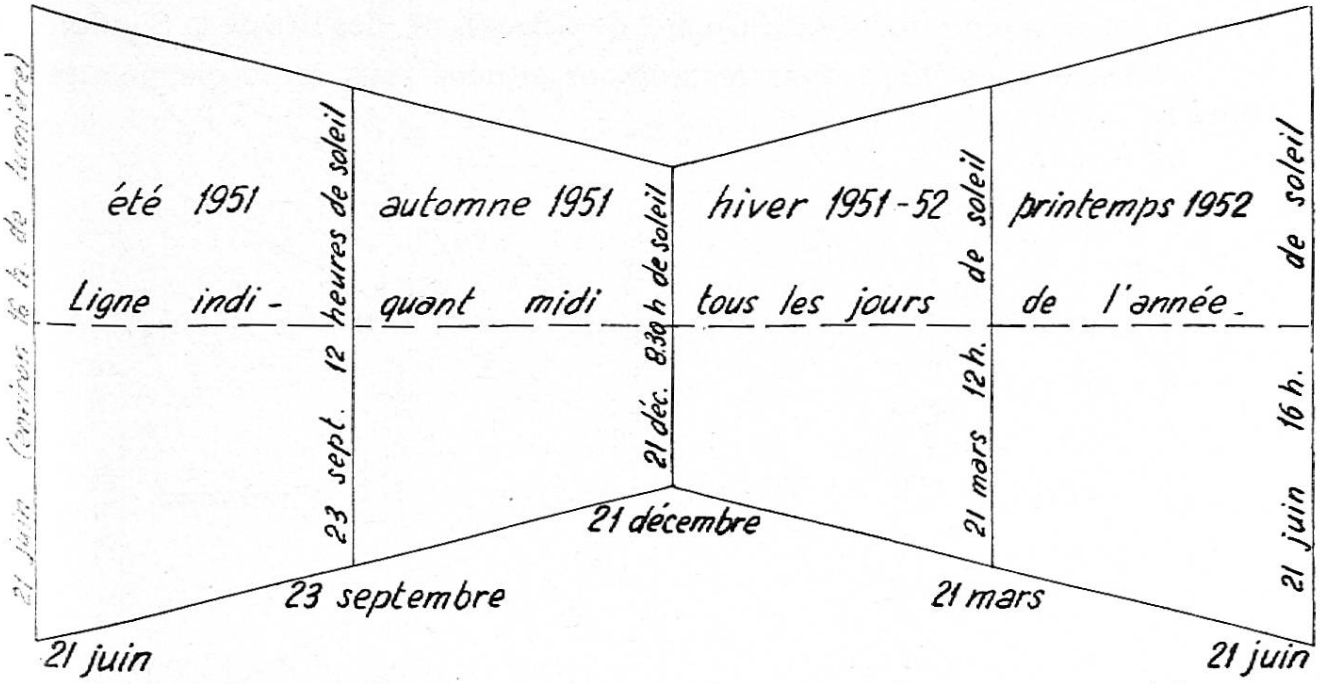

D'après ce graphique, on remarque que les jours sont aussi longs en hiver qu'en automne et qu'ils ont la même durée au printemps qu'en été. Le jour le plus court de l'année est celui qui unit l'automne à l'hiver, le 21 déc. ; le plus long, le 21 juin, sépare le printemps de l'été. Les lignes brisées supérieure et inférieure représentent le lever et le coucher du soleil tous les jours de l'année.

Les surfaces des trapèzes indiquent la durée théorique d'insolation dans chaque saison. Nous voyons que ces durées sont égales deux à deux.

b) Représentation graphique de la longueur des jours à l'équateur.

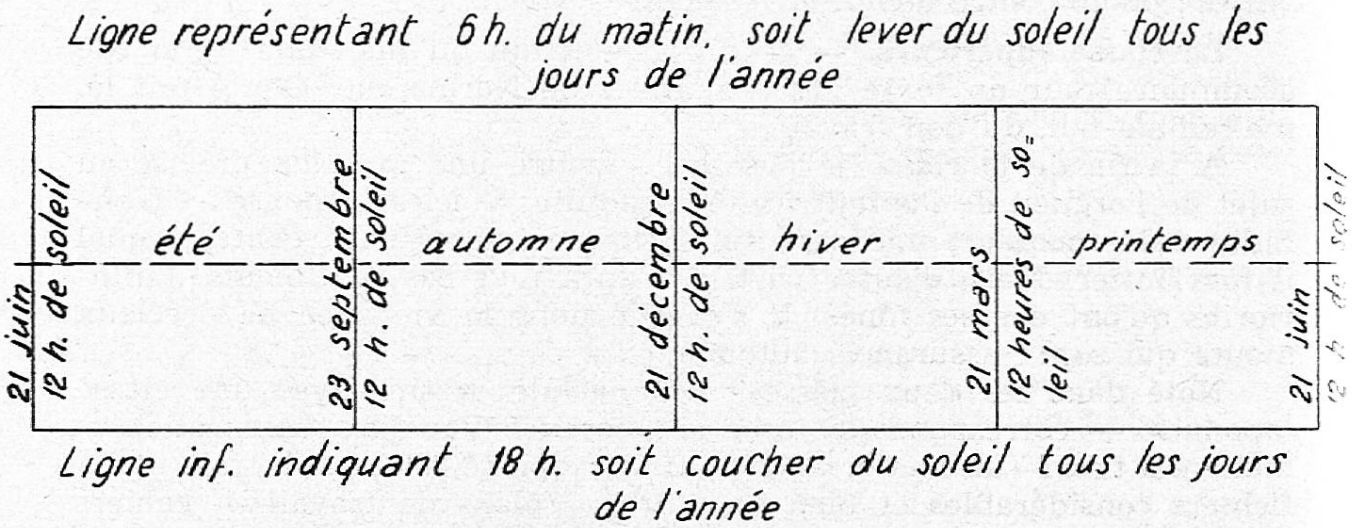

Ce graphique montre que, sous l'équateur, le soleil se lève chaque matin à 6 h. et se couche à 18 h. chaque soir. Donc, tous les jours de l'année sont égaux en durée d'insolation et toutes les nuits sont égales, soit 12 heures de jour et 12 heures de nuit.

Les jours d'hiver étant aussi longs et ensoleillés que ceux d'été, ce mot hiver y est dépourvu de la signification que nous lui accordons dans nos climats. En résumé, l'équateur n'a qu'une saison, toujours chaude et humide (régions du Congo, de l'Amazone, des îles de la Sonde).

c) Durée des jours dans les régions situées sous le cercle polaire boréal.

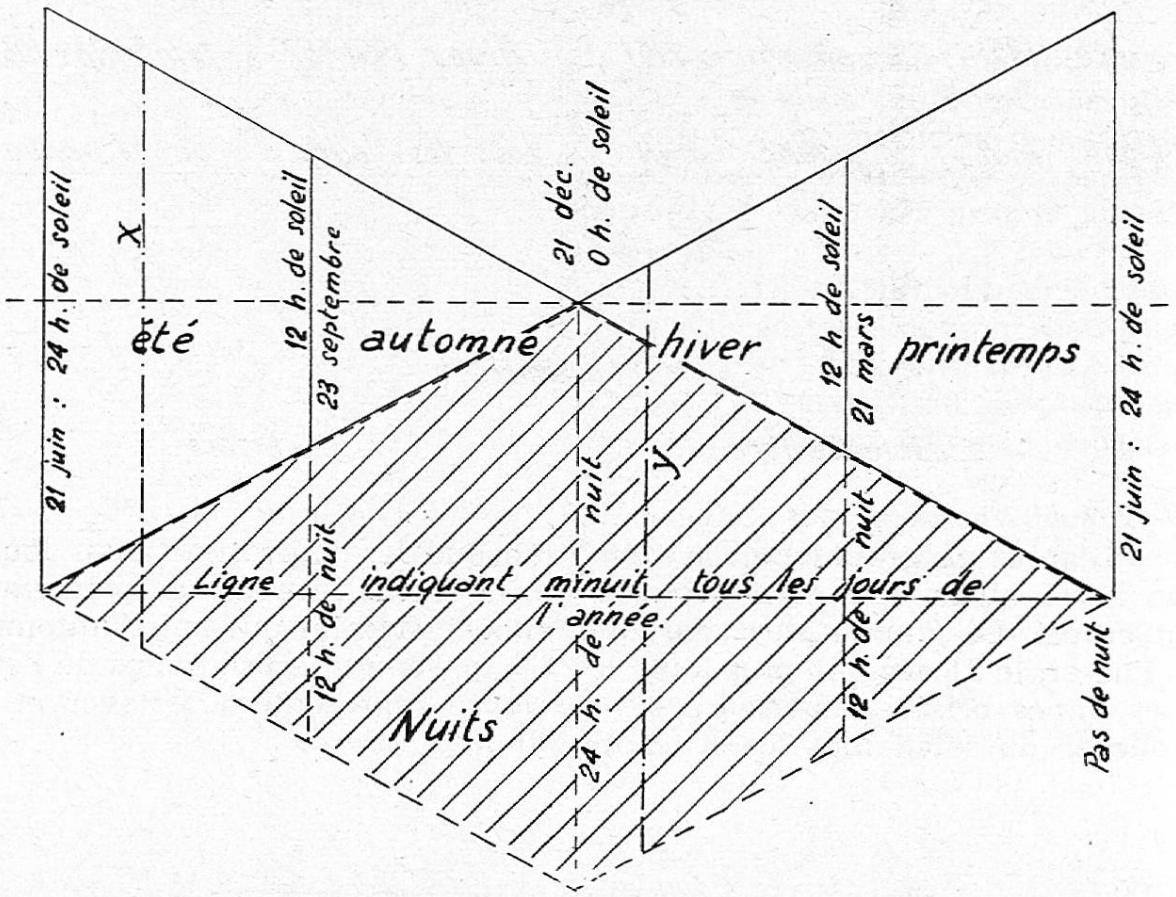

Constatations. Ce schéma montre qu'au 21 juin, le soleil, sous le cercle polaire boréal, se lève 0 h. 0 min. et se couche à minuit pour se relever aussitôt. C'est dire qu'au 21 juin, les pays situés à cette latitude voient le soleil pendant 24 heures sans interruption et à peine moins longtemps les jours suivants.

Toutefois, ainsi qu'on le voit par ce dessin, les jours diminuent rapidement et sans interruption pendant six mois soit jusqu'au 21 décembre (le soleil ne se montre pas ce jour-là, et seulement quelques minutes les jours suivants). Mais ils grandissent rapidement et sans arrêt pour atteindre de nouveau 24 heures le 21 juin de l'année suivante. Un calcul tout simple assure que sous cette latitude, les jours grandissent ou diminuent en moyenne de 8 min. toutes les 24 heures (les jours y grandissent d'une heure par semaine).

Le losange pointillé et ombré indique pour chaque instant de l'année, la proportion des heures de nuit. Les deux traits X et Y indiquent un jour d'été et un jour d'hiver, chacun avec leur part d'ombre et de lumière (de nuit et de soleil).

d) Durée des jours sous le cercle polaire austral.

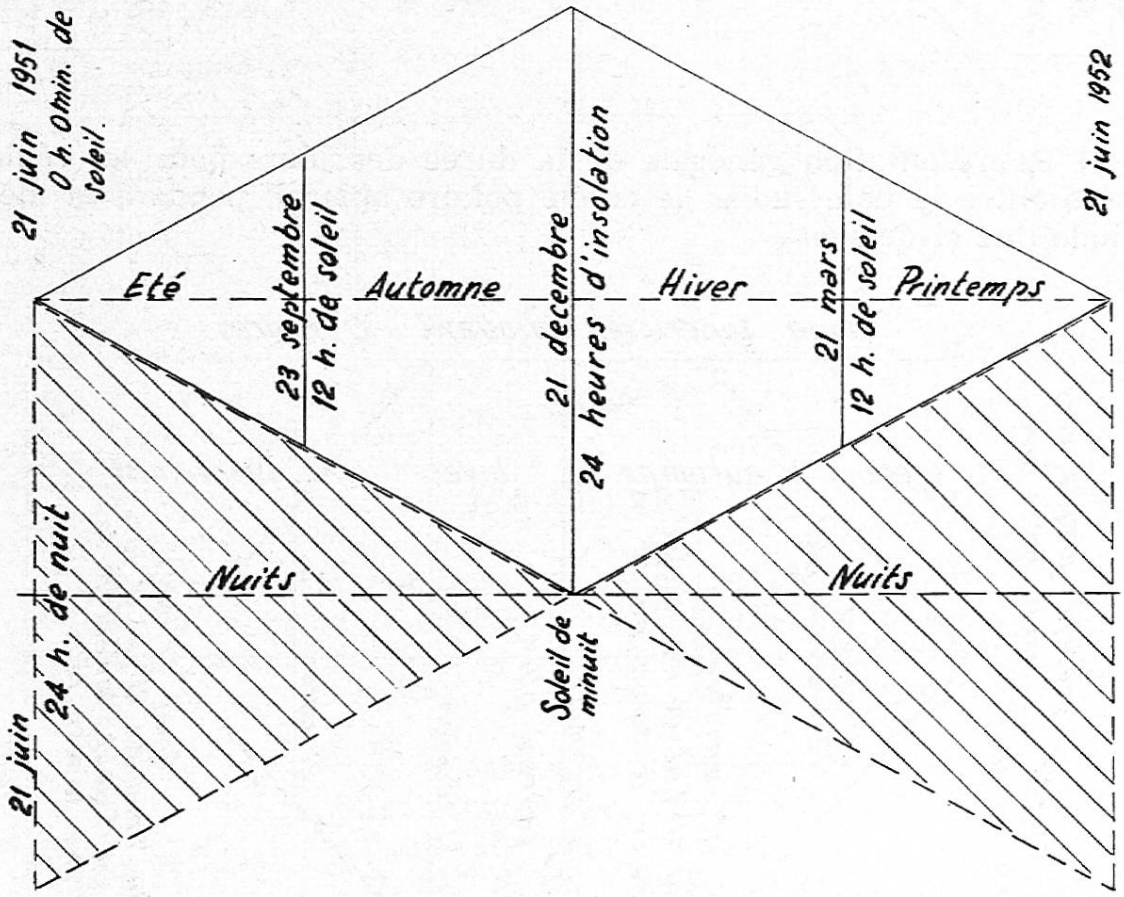

Sous le cercle polaire austral, les jours d'automne et d'hiver sont longs ; il fait relativement doux tandis qu'il fait très froid au printemps et en été, avec des jours très courts (le 21 juin, le soleil ne se lève pas).

Tous ces graphiques montrent que le 21 mars et le 23 septembre, toutes les régions considérées et toutes celles du globe ont 12 heures de soleil et 12 heures de nuit. Les dessins c) et d) sont symétriques, mais inverses quant aux saisons.

e) Représentation générale de la durée des jours pour les régions situées entre le pôle nord et le cercle polaire boréal.

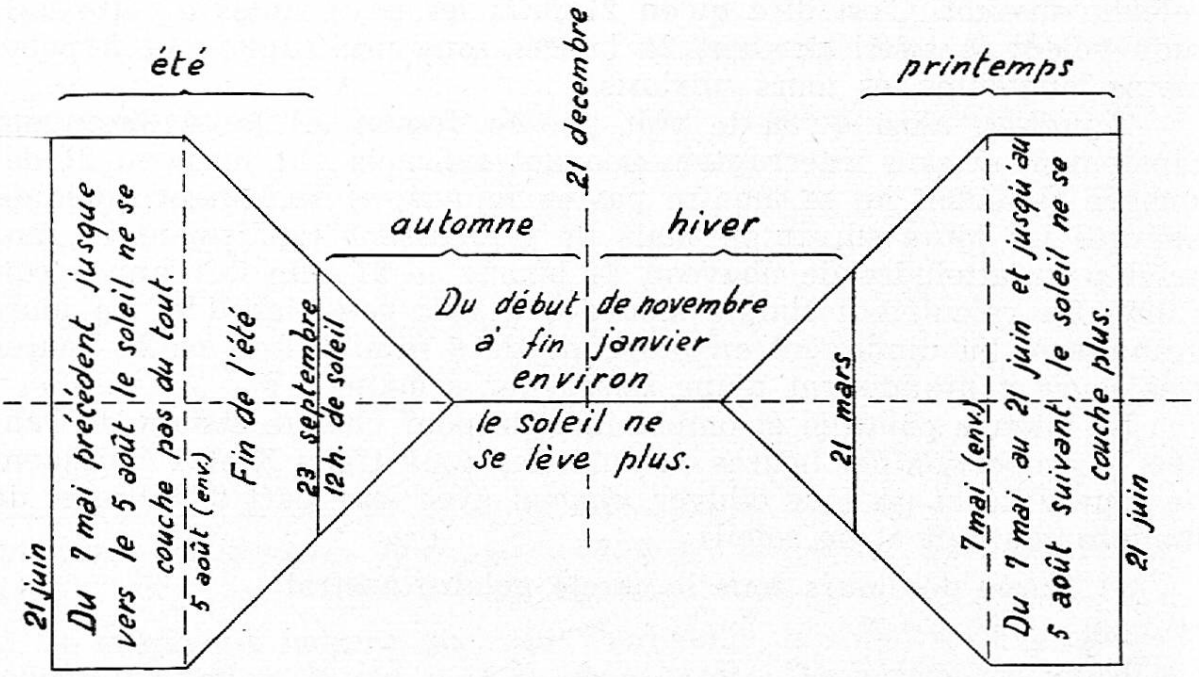

f) Représentation générale de la durée des jours pour les régions situées entre le pôle sud et le cercle polaire austral, pendant la même période que ci-dessus.

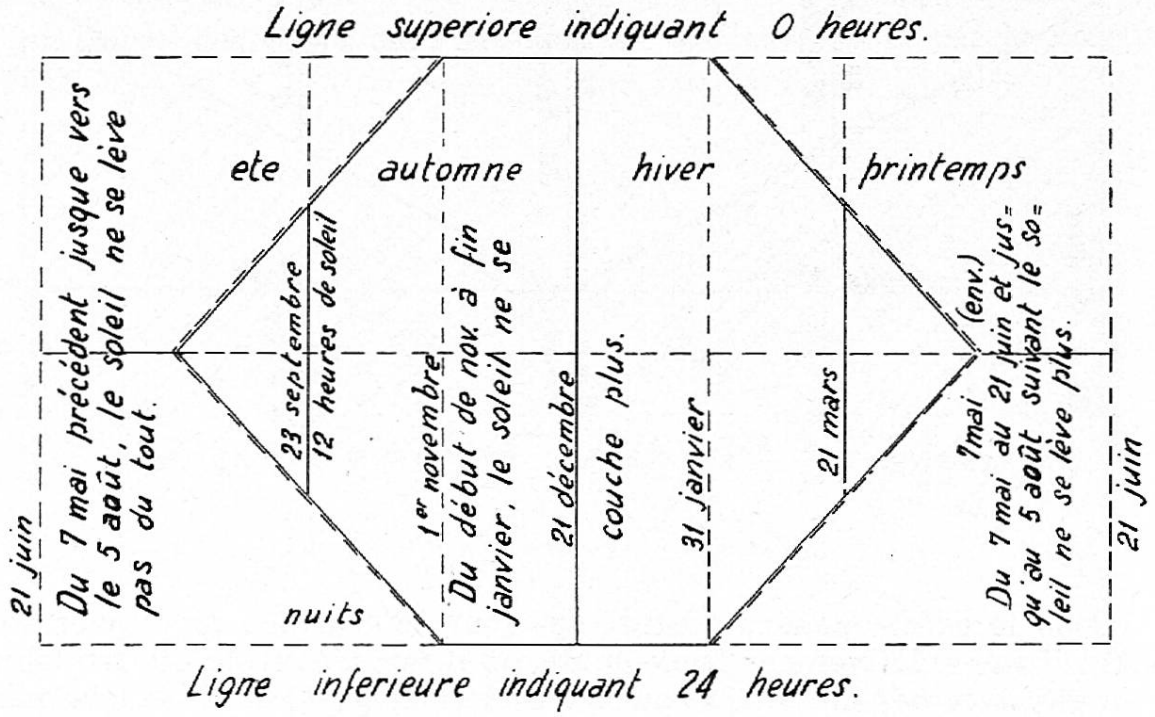

g) Ce qui se passe au pôle nord.

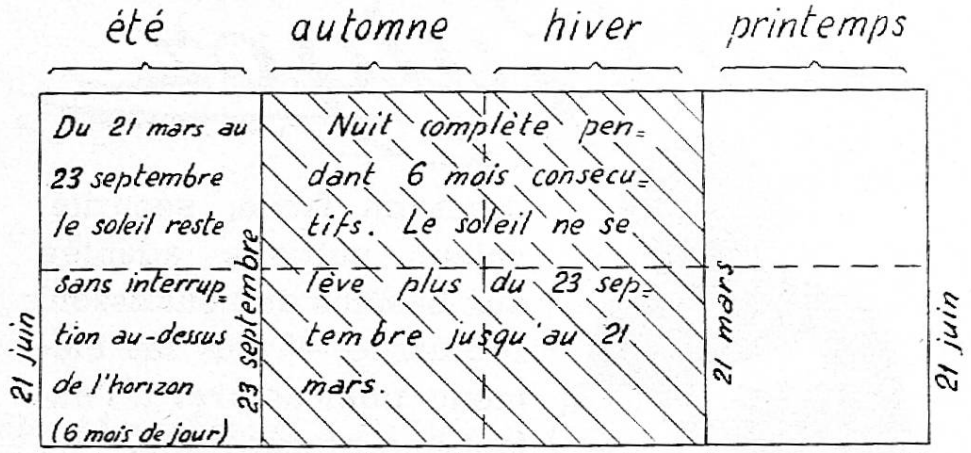

h) Ce qui se passe au pôle sud pendant le même temps (1 an).

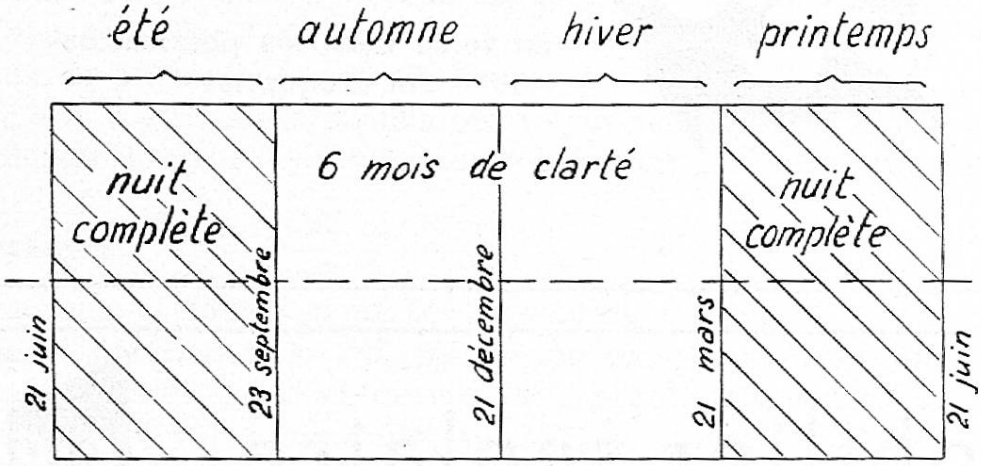

R. Bühler.

POÉSIE

MA CHÈVRE

Voyez-vous la coquette
Si fière en sa toilette ?
Avec son barbichon
Et son air folichon ?

Mais sa tête jolie
Est pleine de folie !
Et je vais l'attacher
Au piquet du verger.

Quel mauvais caractère !
Je ne sais plus que faire...
Aurais-tu peur du loup
Quand tu pars tout à coup ?

Voyons... sois rassurée,
Ma chevrette apeurée...
Je suis grand, je suis fort...
Et veille sur ton sort !

Marcelle Pellaux-Cousin.

lait Guigoz

digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

Mobilier scolaire

Bigla

... et ce qu'en pensent les commissions scolaires :

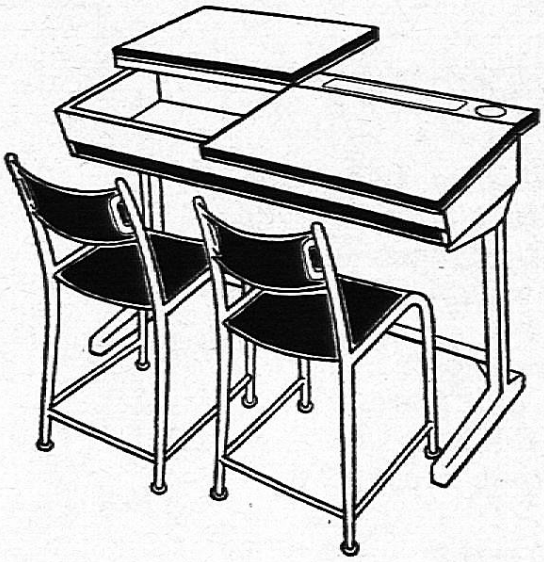

«Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et très solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée.»

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & Cie S.A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

FICHES DE COMPTABILITÉ

Calcule le prix de revient d'une heure de vol d'un Stinson monoplan de 4 places, en te référant aux données suivantes :

1. Amortissement

Cet appareil coûte Fr. 31 500.—. L'impôt sur le chiffre d'affaires est de 4 %. L'amortissement est calculé sur 1500 heures de vol.

2. Contrôles et révisions

Au cours de ces 1500 heures de service, l'avion subit 15 contrôles de 100 heures à Fr. 3.65 l'heure, 15 contrôles de 50 heures à Fr. 3.48 l'heure et 30 contrôles de 25 heures à Fr. 3.96 l'heure. Il passe en outre par 2 grandes révisions qui reviennent à Fr. 5 500.— chacune. A calculer le prix de revient de l'entretien par heure de vol.

3. Assurances

L'assurance-accidents pour les passagers est de Fr. 3.70 par personne et par heure de vol, pilote non compris. L'assurance en responsabilité-civile pour ce dernier est approximativement de Fr. 1.— par heure de vol. L'assurance CASCO se monte à Fr. 2 540.— pour les 200 heures de vol que le Stinson accomplit par année.

4. Consommation

Le Stinson brûle en 1 heure 30 litres d'essence à Fr. —.65 et toutes les 10 heures un litre d'huile à Fr. 2.20.

5. Divers

Chaque année, l'aérodrome présente une note de Fr. 1 400.— de taxes d'atterrissage, de Fr. 720.— de garage et de Fr. 600.— pour remplacement de pièces usées. Ces frais sont à répartir sur les 200 heures de vol annuelles.

Réponses :

1.	= 32 760 : 1500	=	21,84
2.	= 24 792,50 : 1500	=	16,52
3.	=		24,80
4.	=		19,72
5.	= 2720 : 200	=	13,60
			96,48

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

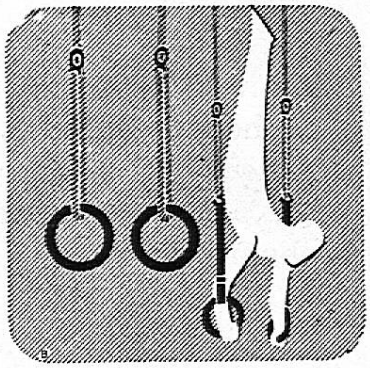

Alder & Eisenhut AG

FABRIQUE
D'ENGINS DE GYMNASTIQUE
DE SPORTS ET DE JEUX

Kusnacht-Zch.

Tél. 051/91.09.05

Un délassement créateur d'enthousiasme

La PHOTO de COULEURS

Procédé Kodachrome, Ektachrome, Agfacolor T.

*Tous renseignements auprès des **spécialistes***

A. SCHNELL & FILS *Pl. St-François 4*

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE

5 % d'escompte
au corps enseignant

vous offre

Confection élégante
pour
dames et jeunes filles

Capitol S.A

LAUSANNE

5, rue de l'Ale

CES - SES

Choisis, pour remplacer les points, **ces** ou **ses.**

Chaque semaine, Jeannette va vendre à la ville . . . fruits et . . . . . légumes. « Allons, mesdames, voyez . . . . . beaux choux et . . . . . belles carottes! deux sous . . . . . salades! » Jeannette garde . . . . . plus beaux produits pour . . . . . clientes fidèles; à midi toutes . . . . . corbeilles sont vides.

Ginette a invité . . . . . petites amies. Elle leur montre . . . . . plates-bandes, ... légumes et . . . . . fleurs. Regardez . . . . . œillets, comme ils sont beaux, dit Ginette, et comme . . . . . roses sentent bon.
Puis elle conduit . . . . . amies vers . . . . . arbres fruitiers. Montons sur . . . . . cerisiers, dit-elle, et vous pourrez goûter . . . . . délicieuses cerises.

Remplace les points par **ces** ou **ses.**

Avec . . . . . économies, Annette veut acheter des fleurs pour . . . . . parents.
Combien coûtent . . . . . roses, demande-t-elle à la fleuriste? Et . . . . . myosotis?
Annette recompte . . . . . petits sous. Je prendrai . . . . . trois roses, Madame. Puis, ... fleurs à la main, elle rentre vite vers . . . . . chers parents.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTES ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

Tourisme dans le JURA BERNOIS

Prospectus, cartes et dépliants au

Secrétariat de Pro Jura
Rue Centrale 62,
Moutier
Tél. (032) 6.48.24

DENT-DE-VAULION
(1487 m.)
Route carrossable, accessible aux autocars jusqu'au

Chalet - Restaurant

(à 5 min du sommet)
où maîtres et élèves trouveront soupe, boissons et souvenirs à prix modérés.

Tél. (021) 8 49 36 *DEVAUD*

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction, Tél. 24.84.41

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

IMPARFAIT

Remplace les points par une terminaison de l'imparfait

Noël. Maman achet..... un petit sapin. Je le décor..... et toi, Jean, tu plaç..... les bougies. Nous les allum..... la veille de Noël: la grande étoile brill..... et les guirlandes scintill..... Nous récit..... et nous chant....., puis Chalande arriv.....

Mets à l'imparfait les verbes entre parenthèses.

Souvenirs d'été. Nous (partir) chaque été à la montagne. Dans les bois, nous (chercher) les fraises mûres, les myrtilles qui (noircir) nos bouches. Nous (grimper) dans les rochers et parmi les ronces qui nous (griffer). Nous (être) heureux et les jours (passer) trop vite.

Choisis la terminaison **ait** ou **aient.**

Elle ét..... jolie, la petite maison qu'habit..... grand-père et grand'mère. De grands hêtres la cach..... et de loin, on la voy..... à peine. Une guirlande de roses grimp..... le long du mur et entour..... la petite porte qui grinç..... quand on l'ouvr.....

BRIENZER ROTHORN

Altitude 2349 m.

entre Interlaken et Meiringen (Brünig, Grimsel, Susten). Chemin de fer à crémaillère, Kulmhôtel et sentier alpestre Rothorn - Brünig.

L'excursion favorite si intéressante

Ecoles et sociétés jouissent de prix spéciaux pour le chemin de fer et l'hôtel

Demandez prospectus et panorama

Votre fleuriste

GETAZ

Lausanne

PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

A l'enseigne de la

Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

Un bon vin
et des spécialités au fromage

E. PAUTEX

Caroline 1 Lausanne

Le but idéal
de course d'école

BIELERSEE
Lac de Bienne

VISITEZ LES **GORGES DU TRIENT** *A VERNAYAZ*

Une des merveilles du Valais et de la Suisse

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition

A L'HOTEL-RESTAURANT en face des gorges, toutes les spécialités du pays. Restauration soignée à toute heure. Truites vivantes du Trient au vivier. Salles pour sociétés. Terrasse ombragée. Parc à autos. Rafraîchissements. Glaces.

Famille Bochatay-Chevalley, propriétaire.

BAZAR DES GORGES DU TRIENT Tél. (026) 6.58.12

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes - Isérables (Valais)

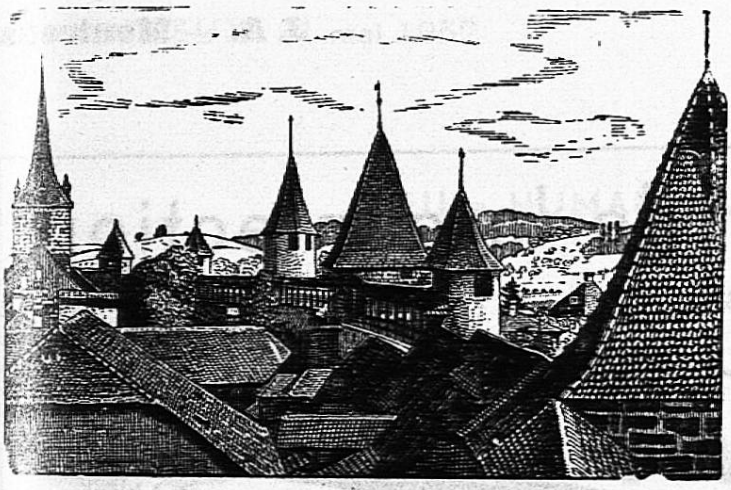

Visitez

MORAT

la ville pittoresque

PLAGES

Restaurant de la Barboleusaz

sur GRYON

***UN NOM** a retenir lors de vos courses d'école Anzeindaz-Taveyannaz-Bovonne-Bretaye, etc. Repas de sociétés. Pension prix modérés.*

Alt. 1220 m. *Tél. (025) 5.33.37* *A. Chappuis, propr.*

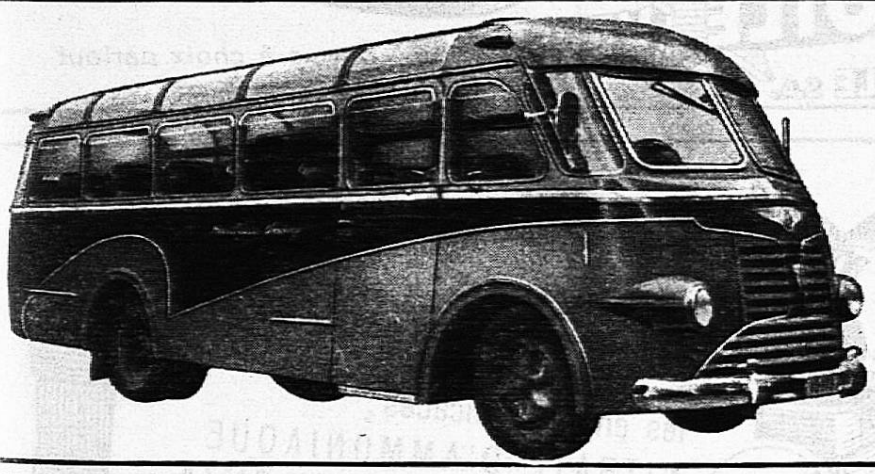

Pour vos courses d'école utilisez les cars modernes

POULY

excursions
VEVEY
tél. 5.20.56

Quelle famille d'instituteur

passant juillet et août à la montagne prendrait en pension Lycéen 16 ans? Foyer protestant et avec enfants âge correspondant serait préféré. Faire offres à Madame André Leroy, avenue Gide 4, Grange-Canal/GENÈVE. Tél. (022) 6.12.83.

Le vinaigre de citron

améliore le goût et la digestibilité de vos salades.

Pour vos repas en famille, choisissez la **MAYONNAISE au citrovin marque NUENALPHORN.**

CITROVIN S. A. ZOFINGEN

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGUE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

Le moment est venu
d'acheter vos chaussures d'été

Notre choix est formidable

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE
VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Envois à choix partout

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 31 mai 1952 LXXXVIIIe année — N° 20

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nouveautés

HENRI REBEAUD

Le canton de Vaud

Manuel de géographie élémentaire pour la 1re annee du degré moyen

Un volume de 64 p., 16,5 × 22,5, avec 16 cartes en couleurs et 54 illustrations, relié sous couverture illustrée . . . . . Fr. 3.80

Les élèves disposeront désormais d'un manuel spécial pour l'étude du canton de Vaud. Ils y trouveront la description des régions naturelles, avec des lectures, ainsi qu'une vue d'ensemble, des cartes régionales accompagnées de questionnaires et des cartes générales. L'illustration reflète les aspects physique et humain du pays. Cet ouvrage peut être employé dans toutes les écoles au programme desquelles figure l'enseignement de la géographie du canton de Vaud.

MÉTHODE ROCHAT-LOHMANN

Cours élémentaire d'allemand I

Edition établie par P. Bonard, J. Duvoisin et O. Hübscher

Un volume de 212 p., 15 × 21, cartonné . . . . . Fr. 6.85

Ce cours, où se trouve condensée la matière de deux années ordinaires, sera utile pour les établissements dont le programme prévoit moins d'heures d'enseignement de l'allemand. La disposition générale est maintenue ; les exercices sont plus nombreux et les vocabulaires groupés à la fin de l'ouvrage. Le tome II sera disponible au printemps 1953.

RÉIMPRESSIONS :

H. GRANDJEAN et H. JEANRENAUD : **Histoire de la Suisse II.** 3e éd. vaudoise, genevoise et neuchâteloise. Ch. vol. av. 106 ill. rel. Fr. 6.50.

E. ALTHERR : **Zoologie.** 2e éd., avec 226 ill., rel. . . . . Fr. 6.50

SOUCHÉ et LAMAISON : **La grammaire nouvelle et le français II.** 2e éd., rel. . . . . Fr. 5.50

N. VIATTE, Ch. GUYOT, etc. : **Texte français IV.** 2e éd., rel. Fr. 6.20

RAPPEL :

C. MORF et S. TZAUT : **Exercices et problèmes d'algèbre.** Recueil gradué. Broché . . . . . Fr. 4.70

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL *1680 m.* Hôtel des Diablons

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.
CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages — Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces — Menus à prix modérés.

Direction : M. Haldi *Tél. (027) 5 51 23*

Arpettaz s/Champex

Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 minutes du lac

Restauration - Dortoirs

Arrangements pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6.82.21 *C. LOVEY, prop.*

DENT-DE-VAULION
(1487 m.)
Route carrossable, accessible aux autocars jusqu'au

Chalet - Restaurant

(à 5 min du sommet)
où maîtres et élèves trouveront soupe, boissons et souvenirs à prix modérés.

Tél. (021) 8 49 36 *DEVAUD*

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets-Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements : **Restaurant du Doubs** (Pré-du-Lac, Les Brenets), tél. 3 30 79

RENÉ DROZ

Télé-Siège Grindelwald FIRST

Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. (036) 3 22 84

LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

Pension dès Fr. 14.- **Forfaits avantageux**

Tourisme dans le JURA BERNOIS

Prospectus, cartes et dépliants

au

Secrétariat de Pro Jura

Rue Centrale 62,

Moutier

Tél. (032) 6.48.24

AROLLA *(Valais)*

Hôtel Aiguille de la Za

Vous réserve toujours bon accueil

Prix spécial pour groupes et écoles

Arolla Tél. No 4 Haudères Tél. No 29

HENRI TROVAZ-FORCLAZ, propr.

COURSES D'ÉCOLE EN AUTOCAR

Adressez-vous à

M. LEBET, CHEXBRES

Tél. 5.80.70

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

Montreux

EAU MINÉRALE ALCALINE

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés **P. ROUILLER**

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement. Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

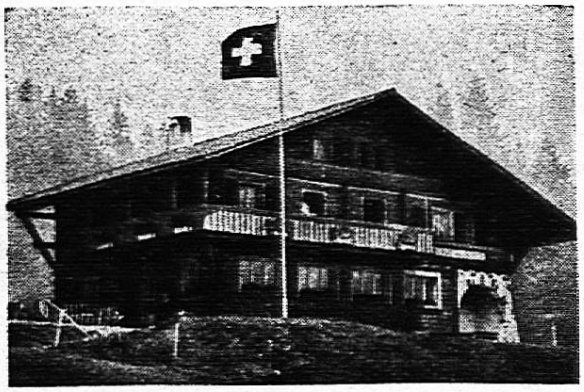

AUBERGE DU LAC DES JONCS

SUR CHATEL-ST-DENIS

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades
Restauration, chambres et pension
Arrangements pour écoles
et sociétés

Tél. (021) 5.91.23 M. GENOUD

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

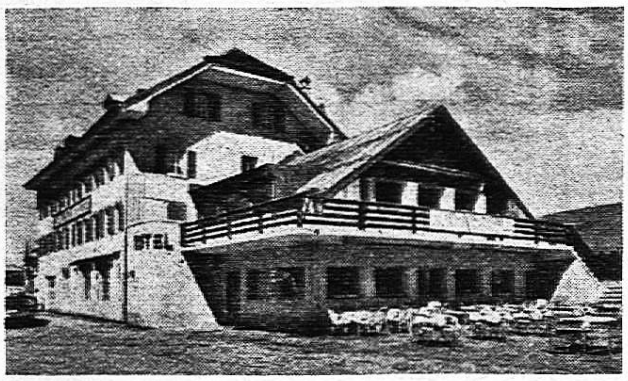

Col des Mosses

Altitude 1448 m.

Départ pour la course classique et magnifique du lac Lioson et Pic Chaussy. A l'Hôtel du Col des Mosses le rendez-vous pour pique-nique, potage ou dîner. Grande terrasse, salles pour sociétés.

E. STUCKI-DURGNIAT, tél. (025) 6.31.92

Au corps enseignant

Un joli but pour votre course d'école

LE LAC DE BRET

Site idéal
au pied de la Tour de Gourze.

RESTAURANT du LAC

Arrangements pour les classes

Toutes consommations pour écoliers aux prix les plus modérés

Potage légumes excellent, 50 ct. à volonté

Menus pour accompagnants au meilleur compte

Le tenancier **Henri Wirz:** *tout à votre service. Téléphone 5.81.26*

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.–**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

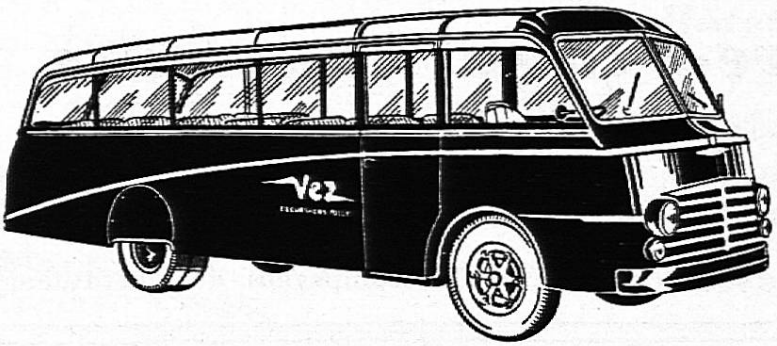

Notre
dernier modèle
tout confort

VEZ & Fils

EXCURSIONS

PULLY

Tél. 28.25.02

Melchsee

1920 m. d'altitude

Prospectus!

Le plateau riche en lacs sur la route du Jochpass.

OBWALDEN — Au cœur de la Suisse centrale

Le but idéal pour les couses d'école et les personnes avant besoin de repos — Confort et cuisine soignée (Dortoirs avec paille et matelas pour écoles et sociétés — Prix avantageux.)

HOTEL REINHARD AU BORD DU LAC

Tél. (041) 85.51.43 ou 75.12.34 Fam. Reinhard